

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) porte à la connaissance des prestataires du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics qu'il a publié des Appels à candidature dans le cadre du processus de catégorisation des entreprises, dans les sous-secteurs ci-après :

- 1- Bâtiment et Aménagement urbain ;
- 2- Hydraulique et Assainissement ;
- 3- Energie.

Les documents y relatifs, de même que les dossiers-types de candidature, peuvent être téléchargés gratuitement sur les sites web armp.cm et categorisation.armp.cm.

Le Directeur Général de l'ARMP rappelle fort opportunément que, conformément aux hautes directives du **Premier Ministre, Chef du Gouvernement**, l'accès à la Commande Publique ne sera ouvert, à compter de l'exercice 2022, qu'aux seuls prestataires titulaires d'une attestation de catégorisation. /-

Fait à Yaoundé, le

31 MAI 2021



Joseph Ngo

Ampliation : - MINHDU (CR)

- MINEE (CR)
- PDT/CCP-BTP (pour info)
- C/CRRMP (pour affichage)
- JDM & armp.cm (pour publication)